

LES 11 ÉTAPES D'ACHAT



Tout au long du processus qui fera de vous un nouveau propriétaire, l'équipe **LGS** vous offrira support, conseils et réponse à toutes vos questions. Pour en fin faire de vous un client satisfait et heureux d'avoir choisi **DÉVELOPPEMENT LGS**, maintenant voilà les étapes à suivre pour un achat professionnel;

ÉTAPE 1 – LA VISITE

Notre conseiller, conseillère vous fait visiter nos condos témoins et vous présentes différents modèles offerts. Ils répondront à toute vos questions afin d'établir vos choix.

ÉTAPE 2 – CHOISIR VOTRE CONDO

Une fois votre choix fait, vous remplissez un contrat préliminaire auprès de nos conseillers professionnel. Ce document vous réservera votre propriété jusqu'à ce que votre achat soit notarié.

ÉTAPE 3 – ACCEPTATION DU CONTRAT

Notre conseiller vous remet votre contrat accepté par **LGS** avec le devis résumant les spécifications d'achat de votre nouveau condo.

ÉTAPE 4 – L'APPROBATION HYPOTHÉCAIRE

Notre conseiller vont vous remettre votre contrat contresigné par **LGS** pour poursuivre votre demande auprès de votre institution financière. A près acceptation de votre prêt vous devez nous remettre une copie de votre montant approuvé ainsi que les coordonnées de votre représentant Bancaire.

ÉTAPE 5 – LE CHOIX DE COULEUR ET DE FINIS

Notre spécialiste des finis intérieur entreras en contact avec vous à fin de coordonner avec vous les différents fournisseurs à rencontrer. Ce service est complètement gratuit.

ÉTAPE 6 – PREMIER CONTACT AVEC NOTRE NOTAIRE

Vous devez contacter notre notaire et votre créancier hypothécaire plusieurs semaines avant la date prévue d'occupation. Vous devrez leur fournir les informations nécessaires à l'acte de vente.

ÉTAPE 7 – PARACHÈVEMENT DES TRAVAUX

Environ 2 semaines avant la date prévue d'occupation, notre responsable au contrôle de la qualité et expert en parachèvement des travaux vous contacteras à fin de prendre un rendez-vous pour une inspection en vue d'une prise de possession.

ÉTAPE 8 – DEUXIÈME CONTACT AVEC LE NOTAIRE

Le bureau du notaire entrera en contact avec vous pour prendre rendez-vous pour la signature finale des actes notarié.

ÉTAPE 9 – INSPECTION FINALE ET PRÉSENTATION

En votre présence, nous ferons l'inspection finale et compléterons le (**FORMULAIRE D'INSPECTION PRÉCEPTION**) du plan de Garantie. Une présentation des produits fournis avec explications.

ÉTAPE 10 – SIGNATURE FINALE CHEZ NOTRE NOTAIRE

À l'étape 8 vous avez convenus d'une date de rencontre, vous signerez l'acte de prêt, l'acte de vente et l'on vous remet une copie de la déclaration de copropriété.

ÉTAPE 11 – PRISE DE POSSESSION

Dans ce finale il s'agit de prendre rendez-vous avec votre conseiller à fin de prendre possession de vos clés et de votre magnifique condo.

Félicitations à ceux qui ont choisis la qualité garantis avec DÉVELOPPEMENT LGS

LES 11 ÉTAPES D'ACHAT

